

PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Enquête au bureau : démasquez le harcèlement

Plongez dans une enquête immersive façon murder party pour comprendre, identifier et prévenir le harcèlement au travail. À travers des indices, témoignages et mises en situation, les participants découvrent les mécanismes du harcèlement, ses impacts et le cadre légal, avant de co-construire un plan d'action concret pour réagir efficacement et instaurer un climat de respect au sein de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ :

Managers, responsables RH, collaborateurs, référents harcèlement, toute personne confrontée à la prévention et au traitement du harcèlement.

PRÉREQUIS : Aucun

DURÉE : 7h (1 journée)

MODALITÉS : En présentiel ou à distance (en visioconférence)

PRIX :

- inter entreprise : 850 euros par personne
- intra entreprise : devis sur demande

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différentes formes de harcèlement moral et sexuel au travail.
- Repérer les signaux d'alerte et comportements à risque.
- Connaître le cadre légal et les responsabilités des acteurs (employeur, salarié, référent, témoin).
- Adopter les bons réflexes en tant que victime, témoin ou manager.
- Élaborer un plan d'action pour prévenir le harcèlement et favoriser un climat de travail respectueux.

PROGRAMME ET DÉROULÉ DÉTAILLÉ :

Matinée (3h30)

1. Accueil & introduction – 30 min

- Présentation des objectifs et règles du jeu.
- Mise en contexte : climat d'entreprise fictive, rumeurs, tensions → un incident grave est signalé.

2. Lancement de la Murder Party : Scène de crime social – 1h30

- Scénario : un collaborateur a quitté l'entreprise brutalement après avoir subi des comportements suspects (harcèlement moral ou sexuel). Les participants reçoivent : témoignages, mails, extraits de conversations, indices contradictoires.
- Objectif : collecter les informations, interroger les suspects, identifier les faits.
- Compétences mobilisées :
 - Observation, écoute, esprit critique.
 - Distinction entre faits, perceptions et interprétations.

3. Débrief intermédiaire & apports juridiques – 1h30

- Discussion guidée : qu’avez-vous observé ? Quels comportements vous semblent problématiques ?
- Apports du formateur :
 - Définition légale et jurisprudentielle du harcèlement moral.
 - Définition légale et jurisprudentielle du harcèlement sexuel.
 - Différence entre conflit, stress, management exigeant et harcèlement.

Après-midi (3h30)

4. Deuxième phase de l’enquête : identifier responsabilités et leviers d’action – 1h30

- Nouvelles preuves révélées (rapports RH, mails internes, confidences de collègues).
- Travail en équipes :
 - Qui est responsable ? Qui est complice ? Qui est témoin passif ?
 - Que pouvait-on faire différemment pour prévenir ?
- Objectif : relier les rôles fictifs à la réalité en entreprise.
- Apports clés :
 - Responsabilités de l’employeur (obligation de sécurité et prévention).
 - Responsabilités des salariés et des témoins.
 - Rôle du référent harcèlement.

5. Atelier “Plan d’action prévention” – 1h30

- Chaque équipe propose des mesures de prévention et de réaction.
- Mutualisation et élaboration d’une charte de bonnes pratiques.
- Objectif : transposer les apprentissages dans le quotidien professionnel.

6. Clôture & évaluation – 30 min

- Quiz ludique sur les notions clés (définitions, obligations, réflexes).
- Tour de table : chacun partage un engagement personnel (« un réflexe à adopter », « une vigilance à renforcer »).

- Évaluation de satisfaction.

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Murder party / enquête immersive : les participants incarnent enquêteurs et suspects dans un scénario fictif où un cas de harcèlement doit être élucidé.
- Analyse collective : débriefing après chaque phase de jeu pour mettre en lien les éléments de l'enquête avec la réalité professionnelle et juridique.
- Apports théoriques ciblés : définitions légales, jurisprudence, obligations de l'employeur, sanctions possibles.
- Études de cas : transposition des indices de l'enquête en situations réelles vécues en entreprise.
- Plan d'action individuel et collectif : construction d'outils de prévention et de réaction.
- Support de formation en format PDF.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- En continu :
 - Observation lors de la murder party et des débriefs.
 - Quiz final validant les acquis.
 - Plan d'action collectif et engagements individuels.
- En fin de journée : quiz et questionnaire d'évaluation à chaud apprenant et entreprise
- Post-formation : questionnaire d'évaluation à froid envoyé à 60 jours.

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Des adaptations peuvent être mises en place pour répondre à vos besoins spécifiques. Pour toute demande, veuillez contacter notre référente handicap : Floriane DEBORD – 06 29 38 73 85.